

AND LIGGUEY FANN-GUEULE TAPEE
SC CDEPS DKR PLATEAU
Aspiration d'une Génération
Consciente Pour un juste Equilibre
G.I.E.M

Dakar, le 27-09-01.

28 SEP. 2001

**Groupe d'Initiative
Pour l'Éradication
Des Moustiques du Canal IV**

Contact :

A Bibi GAYE Tél : 822 88 82

A Monsieur Le Chef de Mission de
la Coopération Luxembourgeoise
Dakar -

Objet: Lettre de remerciement

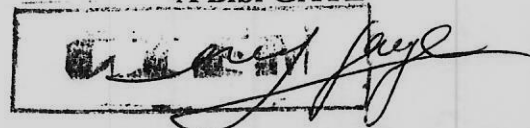
Monsieur Le Chef de Mission.

Nous avons bien reçu, votre prospectus de dossier de candidature 2001.

Tous les membres de l'Association, vous remercient vos collaborateurs et vous en vous renouvelant toute leur confiance -

Croyez, Monsieur Le Chef de Mission à l'expression de
toute notre considération.

Le Coordonnateur
A Bibi GAYE



dossier de candidature pour un appui micro-projet

PROPOSITION DE MICRO-PROJET

I. IDENTITE DU DEMANDEUR

1.1 DESCRIPTIF

Nom de l'organisation : AND LIGGUEY-Fann - Gueuk - Tapè - G.I.E.M.

Date de création : 24 octobre 1996

Responsables : Amadou Saïdou Kane - Abdoulaye Biri Gaye

Coordonnées complètes : Rue 63 x 68 GT - Rue 59 x 70 Fann - Hock
TEL - 822-88-82Type d'organisation : Privé ☐ Association ☒ ONG ☐
Public ☐ Organisme international ☐Reconnue par l'Etat : oui ☒ non ☐
Si oui, références :

Coordonnées bancaires (facultatif) :

1.2 ORIGINES ET EVOLUTION STRUCTURELLE (1/2 page)

1.3 DOMAINES D'INTERVENTION (1/2 page)

1.4 GRANDES ORIENTATIONS (1/2 page)

1.5 CAPACITES A GERER ET A METTRE EN ŒUVRE DES PROJETS

1.5.1 Expériences dans des projets similaires :

- ✗ objet et lieu de chaque projet
- ✗ rôle du demandeur et son implication dans le projet
- ✗ les coordonnées de l'autre partie contractante du projet
- ✗ le coût du projet
- ✗ les résultats du projet

1.5.2 Ressources (financières, matérielles, humaines, autres)

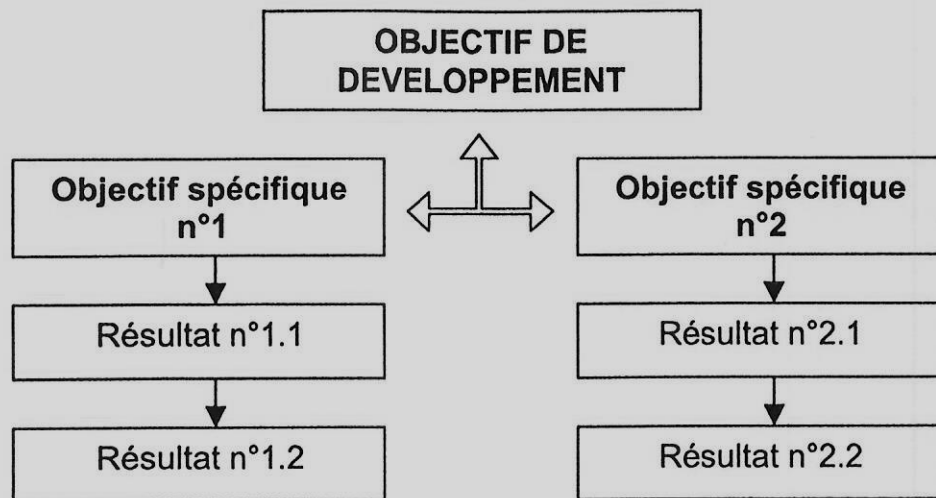
II. LE MICRO-PROJET PROPOSE

2.1 DESCRIPTION

Lieu (pays, région, ville) **SENEGAL - DAKAR - DAKAR**

Durée : **12 mois** début : **Janvier 2002** fin : **Décembre 2002**

Résumé (sous la forme du diagramme suivant)



Objectifs quantitatifs et qualitatifs (1/2 page)

Contexte d'intervention et justification (1 page)

Description détaillée des activités (2 pages)

Méthodologie proposée pour le suivi et l'évaluation (1 page)

Autres partenaires impliquées (joindre références)

Caractéristiques particulières du projet (facultatif) - cette rubrique permet de souligner le caractère innovant de votre micro-projet

2.2 RESULTATS ESCOMPTEES

Estimation des résultats et de l'impact du projet (1 page)

Pérennité de l'action après l'arrêt du financement (1 page)

1-2. Origine et évolution structurelle.

L'association And-Liggey Fann - Gueb - Tapei a été créée le 24 octobre 1996 à la rue 59x70 à Fann-Hock à l'issue d'une assemblée générale constitutive (ci-joint P-V). Fann et Gueb - Tapei font partie des premiers quartiers de Dakar installés dans la périphérie du Centre-ville. Leurs populations constituées de familles homogènes provenant de Mbott et de Hock qui étaient situées au cœur du plateau.

La croissance démographique et l'exode rural ont créé à l'heure actuelle une surpopulation qui a entraîné divers problèmes dont le plus ardu est celui du Canal, d'où la création du Groupe d'initiatives pour l'Eradication des moustiques sur le Canal IV. (G.I.E.M)

L'association est composée du bureau suivant:
- 1 comité directeur de plus de 100 membres - (ci-joint liste).

Membres du bureau:

Président: Amadou Saindou Kane

Vice-président: Fa Boye Diop

Secrétaire général: Abdoulaye Biri Gaye

" " adjoint: Sinit SARR

Treasurière générale: Hortense Diouf

Treasurière " adjointe: Oulimata Wade

Commissaires aux comptes: Abdoulaye Diouf et Bintou Faty

Président Commission Socio-économique: Hatem Diouf

Président Commission Formation - communication: Tapha Ndiaye

Président Commission Sensibilisation: Nene Absalon Tall

Adjointe: : Naniem Sarr

1-3

Domaines d'intervention

NO - Liguay Fann - Guemb - Tapei - G.I.E.M est chargé de la protection et de la défense de notre environnement.

Protection des écosystèmes:

Fann est menacé par l'avancée de la mer et aussi un autre parti de la Guemb - Tapei.

Le G.I.E.M ^{pour} attire l'attention des autorités pour la prise de décisions adéquates.

Volet Sanitaire:

Le G.I.E.M est membre de l'association des relais du district Sud qui a son siège à l'Institut d'hygiène sociale.

(contact: Dr Diug, médecin chef)
Les relais sont des volontaires de la santé chargés de la couverture des campagnes de vaccination (J.N.V, journées nationales de vaccination)

Volet Assainissement:

- curage et entretien du canal

Volet Collecte et ramassage des ordures ménagères:

La collecte et le ramassage des ordures sont assurés par les femmes du quartier.

Volet reboisement:

Le G.I.E.M a initié le reboisement du littoral qui s'étend de Sombidionne jusqu'à la Direction de la D.P.V (Direction de protection des végétaux) sise à la Corniche Ouest.
Son ambition est de planter des arbres tout au long du littoral.

4. GRANDES ORIENTATIONS.

La politique de décentralisation et de déconcentration initiée par les pouvoirs publics nous invite, à un partenariat avec les collectivités locales et l'ONAS (office national d'assainissement du Sénégal) chargé de la gestion technique des canaux à ciel ouvert de AKAR.

Les populations riveraines par la voix du G.I.E.M, ont depuis plus d'une décennie proposé des solutions alternatives pour l'entretien permanent du canal, en attendant sa fermeture définitive.

1.5 Capacités à gérer et à mettre en œuvre un projet

1.5.1. Expériences dans des projets similaires :

Durant les années 90 les quartiers riverains du canal IV, Fann - Fass - Gueule - Tapei, Point E, sont envahis de jour comme de nuit par des nuées de moustiques. La cause était bien entendue connue, c'était le manque notoire d'entretien du canal. Il est resté pendant 10 ans sans être curé.

Ceci crée les conditions idéales pour une reproduction permanente et en très grand nombre des moustiques - vecteurs du paludisme.

Alors les populations des quartiers concernés se mobilisent pour dénoncer par voie de presse l'attitude de la municipalité. Elles déposent également des pétitions signées à la Mairie de Dakar (ci-joint déclaration de guerre contre les moustiques du 24 avril 1991). Au sortir de notre rencontre avec les autorités municipales, des décisions furent prises pour l'application des suggestions émanant de la lettre d'intention adressée par AND LIGGUEY Fann - Gueule - Tapei à Mr le Maire, à savoir :

- l'implication des riverains pour le suivi et l'entretien du canal.
- Mise des moyens logistiques et matériels à notre disposition
- Rémunérer les jeunes riverains pour leur prestation de service
- Assurer la pérennité du suivi après curage par des subventions au G.I.E.M.

x Objet et lieu du projet:

Objet: Collecte et ramassage des ordures ménagères.

Maitre d'œuvre: Municipalité de DAKAR

Exécuteur: AND LIGUEY FANN - Guemb - Tappé
G.I.E.M, ASKAN - Bi -

Année: Depuis dissolution S.I.A.S. (Société Industrielle d'Aménagement du Sénégal)

Durée: Jusqu'à nos jours -

Coût: 10 employés rémunérés mensuellement par la municipalité.

Objet et lieu du projet: Curag du canal en 1994

Maitre d'œuvre: municipalité de Dakar

Exécuteur: AND LIGUEY FANN - Guemb - Tappé - GIE

Durée: 45 jours

: 1994

Année

Coût

: 17.177.500^F (dix sept millions cent
soixante dix sept mille
cinq cent francs)

x Rôle du demandeur et son implication dans le projet

AND Liguery Fann - Guék - Tapi, G.I.E.M est une association qui regroupe tous les riverains du Canal IV, Fann, Guék - Tapi, Fass, Point E pour la défense et la protection de leur environnement. Il est l'initiateur du projet suivi et entretien après curage depuis plus de 10 ans.

- Curage canal IV en 1991 avec la municipalité de DAKAR
- Curage canal IV en 1994 avec la municipalité
- " " " en 2000 SANIC (17 rue HUARI) DAKAR
- " " " en 2001 SATTAR (4381 Amitié III) DAKAR

Rôle :

Le G.I.E.M, initiateur du projet suivi et entretien périodique avec la collaboration de l'ONAS (société chargée de l'exécution technique) est chargé de l'exécution des travaux.

Coordonnées de l'autre partie contractante :

- Municipalité de Dakar (Hotel de ville)
- GREF (groupe de recherches, d'études et de formation) SICAP Fann - DAKAR BP 17442 Liberté TEL 821-88-10

Contact : MF NIGOM.

- ONAS (Office national d'assainissement du Sénégal) Rte du Ser vice géographique - DAKAR - Hann

X Les résultats du projet: Curage Canal IV

Les résultats furent toujours satisfaisants car les populations riveraines, ont été débarrassées des moustiques quel que jours après le début des opérations.

Malheureusement il n'y'a jamais eu de suivi et le même phénomène se reproduit tous les deux ans.

Les odeurs nauséabondes dégagées par le canal et la prolifération des moustiques hypothéquent dangereusement la santé des riverains.

C'est pour toutes ces raisons que le G.I.E.M. a été mobilisé pour mettre sur pied le projet suivi et entretien du canal pour les populations riveraines.

1.5.2. Ressources

1. Financières: Municipalité de DAKAR
2. Matérielles: Municipalité de DAKAR - ONAS - G.I.E.M.
3. Humaines: G.I.E.M. GRÉF et
4. Autres: Populations riveraines, corps de métiers confondus, travaillant dans les quartiers concernés.

Résultat du projet Collecte et ramassage des ordures
Aujourd'hui les populations de Fann ne souffrent plus d'insalubrité. La collecte et le ramassage des ordures sont assurés par les jeunes du quartier rémunérés par la Municipalité. En attendant l'amélioration des conditions de travail de ces jeunes ouvriers, Fann peut se féliciter d'être un quartier propre.

Ressources:

- Financières: Municipalité DAKAR
- Matérielles: Municipalité DAKAR
- Humaines: ANDIGUEY - G.I.E.M. - ASKAN - Bi
- Autres: Populations riveraines

* Objet : Curage et désinfection du Canal IV

Maitre-d'œuvre : municipalité de Dakar

Exécution : G.I.E.M. TEL 822.88.82 Fann - Hock
contact: Bibi Gaye.

année : 1994

Durée : 45 jours

Coût projet déjà expérimenté.

Désignation	Nbre	Salaires Journalier	Nbre de jours	Montant	Total
Manoeuvres	90	2000	45	8.100.000	8.100.000
chef de chantier	1	3.500	45	157.500	157.500
Chefs d'équipes	6	3.000	45	810.000	810.000
Gardiens	6	2000	45	540.000	540.000
TOTAL					9607.500
MOYENS MECANIQUES					
Pelle MECANIQUE	1	120.000	15	1.800.000	1800.000
Camion 16 m ³	2	80.000	45	3.600.000	3.600.000
Voiture de chantier	1	30.000	45	1.350.000	1.350.000
TOTAL					6.750.000
PRODUITS PHYTOSANITAIRES - PHARMACIE					
PRODUITS PHYTO-SANIT				700.000	700.000
Boîte PHARMACIE				120.000	120.000
Total					820.000
Total général					17.177.500

Finis coût projet expérimental -
Matériel Logistique

Designation	Nbre	Prix unitaire	Montant	Total
Pelles RONDES	50	3.500	175.000	175.000
Pelles Bêches	50	3.500	175.000	175.000
Brouettes	50	15.000	750.000	750.000
Râteaux	50	2.500	125.000	125.000
Fourches	50	3.000	150.000	150.000
Balais grossiers	50	3.000	150.000	150.000
Boîtes	100	15.000	1.500.000	1.500.000
GRANTS	200	1.500	300.000	300.000
MASQUES	500	✓	250.000	250.000
Ries	24	3.000	72.000	72.000
Hilaies	24	2.000	48.000	48.000
Planches	24	✓	370.000	370.000
Cordes	700 m		280.000	280.000
Coupe-Coupe	24	2.000	48.000	48.000
fûts	30	5.000	150.000	150.000
TOTAL				4.543.000
TOTAL GENERAL				21.720.500

Objectifs quantitatifs et qualitatifs

Le projet vise une amélioration des conditions d'existence des populations de Faou et Gueule. Taper à travers l'assainissement du canal IV et l'éradication des moustiques.

Quantitatifs:

Une quarantaine de jeunes et de femmes verront leur sort amélioré en exerçant un emploi rémunéré.

Sensibilisation permanente des populations des deux quartiers en général et des populations riveraines en particulier. Des journées conseil de point seront organisées avec la participation de toutes les couches de la population (Imam, chef de quartier, population, autorités municipales, presse et autres partenaires).

Qualitatifs:

* Réduction du taux de prévalence des maladies telles que les maladies respiratoires, asthmatiques et le paludisme. Il a été constaté un taux très élevé de cas de paludisme dans ces deux quartiers. Ceci est attesté par un note du département de parasitologie de l'UCAD du 25 Mai 1991. Le G.I.E.M s'implique depuis sa création dans les activités de lutte contre le fléau, organisées par les autorités sanitaires ou municipales. En 1994, en effet, le G.I.E.M a été invité par la Municipalité pour participer au curage du canal.

* Salubrité et assainissement du canal et de ses environs en vue d'arrêter le débordement des ordures par les populations riveraines.

* Veiller à la santé des populations riveraines en les préservant contre les maladies occasionnées par les odeurs nauséabondes et les moustiques du canal.

2. - Contexte d'Intervention et justification.

Entretien Canal IV :

Le canal IV à cheval sur les quartiers Fann - Fass-Gu - tapei et Point E est construit vers les années 48. Sa longueur est de 3.550 m à ciel ouvert. Il était destiné pour le drainage des eaux pluviales mais nous constatons aujourd'hui de nombreux branchements clandestins. Il a également été constaté le versement quotidien des câbles citernes de certains sociétés d'assainissement des fosses septiques et même certains riverains y jettent des ordures et des carcasses d'animaux.

De par ces pratiques le canal est devenu un nid de reproduction des larves de moustiques, vecteur de paludisme qui tue plus que le SIDA. Les sujets atteints de cette maladie ont été élevés (voir note à l'attention des chefs de quartiers cités en -voies par le département de parasitologie de l'U.C.A.) sous la houlette des Pr Samba Diallo et Oumar Ndir et leurs collaborateurs, N° 1782 du 25 Mai 1991).

Les maladies occasionnées par les odeurs nauséabondes qui émanent de ce haut lieu de putréfaction forment des proportions inquiétantes (Maladies respiratoires, asthmatiques). L'implication des populations riveraines est une nécessité pour palier à ce fléau, à savoir :

- l'entretien permanent
- la surveillance par les populations riveraines
- la sensibilisation permanente

Ceci nous permettrait de réduire le taux de prévalence de ces maladies et par la même occasion, améliorer notre environnement en attendant la future définitive.

Description détaillée des activités

Le canal IV à ciel ouvert s'étend de Fass (place ONI) à la corniche ouest où se situe le terminal (Ba de Sombidiouu -

La longueur est de 3.550 m à ciel ouvert.
Le tronçon qui part du terminal à l'Avenue Churchill Anta Diop possède une voie d'accès pour les engins et les camions au niveau du Lycée Delafosse. Ceci facilite l'évacuation des déchets sur une longueur de 1500 m. Cette partie ne présente aucune difficulté majeure.
Le G.I.E.M propose des opérations de nettoyage mensuelles durant toute l'année à raison de cinq interventions par mois :

Il sera procédé au recrutement de 40 jeunes riverains. Ils seront répartis en 3 groupes - chaque équipe sera dotée de brouettes, pelles, rateaux, pics, fourches etc.
Pour ce tronçon, il sera procédé au dragage d'un banc de sable qui empêche l'écoulement des eaux du canal, au niveau du terminal. La pelle mécanique creusera un bûche profond pour faciliter l'écoulement des eaux sur la plage - (Après cette intervention elle regagnera le canal par la voie d'accès au niveau de Delafosse pour rassembler les déchets et charger le camion.
Pendant ce temps, le tronçon déjà divisé en 3 parties

comportera chacune une équipe avec brouettes, pelles, rateaux, pics, fourches etc. Chaque équipe est dirigée par 1 chef d'équipe. Chaque équipe aura une zone d'intervention de 500m.

La durée d'intervention sur ce tronçon sera de 2 jours à raison de 8h/j.

Par contre le tronçon Avenue Churchill Aita Siop, place ONU, présente d'énormes difficultés.

La particularité réside également au fait, que le constructeur n'avait pas prévu de voies d'accès. Ce qui constitue au jour d'hui un sérieux handicap quant à suivre de cette partie du canal.

D'autre part la surpopulation, le manque d'installations sanitaires dans les maisons et l'absence notoire de poubelles dans le quartier Fass font que le canal est devenu un lieu de soulagement des riverains et un dépôt d'ordures de tous genres (carcasses d'animaux, ordures ménagères, excréments).

Pour palier au manque de voies d'accès, le G.I.E. avait déjà expérimenté un système de transbordement des déchets issus du canal.

Il consiste à installer des échafaudages à 2 étages à 3 endroits à l'aide de planches et de fûts vides. Les autres fûts restant sont coupés en deux et servent au transbordement des déchets.

Pour ce tronçon extrêmement insalubre, l'intervention sera axée sur le ramassage des déchets par les broquettes et leur acheminement aux échafaudages. Une fois là, des équipes spéciales font le relais en transbordant. Sur chaque échafaudage il y'a une équipe qui poursuit une chaîne jusqu'au dans le canon. Il se résout en 3 étapes :

- ramassage par les broquettes -
- acheminement vers les échafaudages
- Transbordement

Méthodologie proposée pour le suivi et l'évaluation
Le G.I.E.N, au sortir de sa rencontre avec le Directeur
général de l'ONAS, avait reçu l'assurance que des dé-
-cisions étaient déjà prises pour permettre aux riverains de
changer des opérations d'entretien périodique du canal.
à savoir :

- Une subvention annuelle
- Dotation en matériel
- apport d'engins mécaniques.

La municipalité de son côté nous a félicité pour cette
bonne initiative avec la garantie de nous octroyer une
subvention et un apport en matériel (brouettes, pelles, pics
fourches, rateaux etc).

Le G.I.E.N, de son côté a assuré bénévolement
le dégagement du bûche de sable qui empêche l'écoulement
des eaux au niveau du terminal (Baie de Sombédioune).

D'autre part il s'axera des campagnes de sensibilisation
permanente par voie de presse, spots, affiche et du
port à port. Des conférences seront organisées autour de
thème : Protection de l'environnement.

Autres partenaires impliqués :

ONAS (Office national d'assainissement du Sénégal) gestion technique du canal, rti du Service géographique. TEL : 835.10.68
Contact: Mr Koulibaly.

Mairie de DAKAR : gestion administrative du canal

GREF (Groupe de réflexion d'Etudes et de Formation) : Assistance juridique du G.I.E.M, SICAP Fann - Hock DAKAR Rue Fox corniche BP 17442 Liberté. TEL : 821.88.10
Contact: Mr NGOM.

SATTAR (sous-traitance ONAS) 4331 Amitié III. TEL : 865.13.30
824.51.84

SANIC (sous-traitance ONAS) 17 Rue HUART DAKAR
TEL : 822.78.49.

Ces deux derniers associés dans le cadre de leur sous-traitance avec l'ONAS dans la gestion technique du canal ont déjà travaillé en partenariat avec le G.I.E.M. Le G.I.E.M est en effet riche en matière de curage en regard de ses expériences antérieures avec ces partenaires précités. Il également en entreprise de sa propre initiative des actions de suivi et d'entretien du canal.

6. Caractéristiques particuliers du projet.

Les populations riveraines du canal sont contraintes chaque jour à recourir à des expédients pour se protéger du paludisme -

- utilisation de serpents ; de bombes "yotox", de "vap" et même de feuilles de mimosa etc -

Ces moyens de lutte sont non seulement inefficaces pour venir à bout des moustiques qui nous agressent de jour comme de nuit. Mais il y a qu'ils épuisent lourdement nos budgets familiaux et hypothèquent notre santé parce que ces produits sont toxiques.

Un seul exemple suffit à démontrer à quel point sont insoutenables pour nos familles, les dépenses occasionnées par notre vaine lutte contre le fléau -

Prenez le cas d'une famille moyenne dans nos quartiers. Considérons qu'elle dispose de quatre chambres. Il lui faut acheter par mois au minimum en serpents -

$$75 \times 4 \times 30 = 9.000^F$$

A titre comparatif, cette somme correspond à 1 mois de consommation de pain pour une famille de 10 personnes environ.

Vous conviendrez avec nous que cette somme aurait pu être utilisée pour résoudre d'autres besoins vitaux en ces temps de crise -

2.2 Résultats escomptés.

1. Estimation des résultats et de l'impact du projet:

a) Estimation des résultats

Les résultats de suivi et d'entretien du canal IV initié par le AT LIGUEY - Fann - Guéule - Tapié - G.I.E.M ne pourront qu'être satisfaisants, car pilotés par des riverains eux-mêmes, premiers victimes des désagréments causés par le canal (odeurs nauséabondes, moustiques).

b) Impact du projet sur les populations

Le manque d'entretien du canal crée les conditions de reproduction des larves de moustiques vecteurs du paludisme, qui tue plus que le SIDA. Les effluves d'odeurs nauséabondes émanant du canal menacent quotidiennement notre santé. Les dépenses en serpents, insecticides pour lutter contre les moustiques grevont lourdement nos budgets en ces temps de crise. Toutes ces raisons démontrent qu'un suivi d'entretien périodique du canal soulagerait les populations.

Le projet permettrait de résorber dans une certaine mesure le taux de chômage des jeunes. Les populations sont très sensibles à ce que nous faisons et nous encourageant à persévérer. Si au moins nous n'hésitions même pas à nous faire don de matériel (brouettes, pelles, rateaux etc). Ces sommes dépensées en produits anti-moustiques pourraient servir à améliorer le quotidien.

A titre comparatif :

Une famille moyenne dans nos quartiers disposant de 5 chambres. Il lui faudra acheter par mois au minimum en serpents :

$$45 \times 5 \times 30 = 11.250 \text{ F}$$

Cette somme correspond au prix de 50 kg de riz.

Pérennité de l'action après l'arrêt du financement
Suite aux décisions prises par le Directeur Général de l'ONAS (O-
rganisme National d'Assainissement du Sénégal) pour l'application
des suggestions émises dans la lettre d'intention (pour le suivi
et l'entretien du Canal) que le G.I.E.M. lui avait adressée, l'as-
surance nous a été donnée qu'une subvention serait octroyée
au G.I.E.M., pour la pérennité de cette initiative.
La municipalité après lecture de la lettre d'intention (suivi et
entretien du canal) adressée par le G.I.E.M. se félicite de cette
initiative citoyenne et a pris les mesures nécessaires pour
appuyer cette heureuse démarche.
Le Maire s'engage à nous accorder une subvention annuelle.
Il a également pris l'engagement de nous doter en matériel
en sus de ce que le G.I.E.M. possédait déjà. à savoir :

- brouettes
- pelles
- rateaux
- fourches
- pics
- botes
- gants etc.

D'autre part l'implantation de panneaux publicitaires tout au
long du canal est envisagée. Des contacts ont été pris avec
certaines sociétés de la place qui ont jugé que l'endroit était
idéal pour promouvoir leur Label.
Ainsi, le G.I.E.M. pourrait bénéficier des retombées financières
qui résulteraient de cette action.
D'autres partenaires sont entrain d'être consultés pour pérenniser
les actions que nous menons pour le suivi et l'entretien du
canal

Budget prévisionnel (Suivi et entretien canal IV)

Désignation	Nbre	Salarié Journalier	Nbre de Jours par mois	Montant mensuel à payer	Nbre de mois	Montant annuel
Manœuvres	40	2.500	5	500.000	12	6.000.000
chef de chantier	1	3.500	5	17.500	12	210.000
chefs d'équipe	3	3.000	5	45.000	12	540.000
Garçons	2	2.000	5	20.000	12	240.000
Total						6.990.000
<u>LOGISTIQUE</u>						
Pelle mécanique	1	120.000	2	240.000	12	* 2.880.000
Camion	2	80.000	5	400.000	12	* 4.800.000
Voiture de chantier	1	30.000	5	150.000	12	* 1.800.000
Communi- cation	-	-	-	-	12	350.000
GESHO Admto	-	-	-	-	12	250.000
Boîte pharmacie	-	-	-	-	-	80.000
Produits phyto-sant	-	-	-	-	-	* 300.000
Divers	-	-	-	-	-	600.000
TOTAL						11 060.000
Total général						18.050.000

* Ces sommes en asterix correspondent à des subventions de la municipalité et de l'ONAS.

Materiel appartenant au G.I.E.M.

Désignation	Nbre	Prix unitaire	Montant
Pelles Rondes	20	3.500	70.000
Pelles Bêches	20	3.500	70.000
Brouettes	20	15.000	300.000
Râteaux	20	2.500	50.000
Foues	20	3.000	60.000
Balais Brosses	20	3.000	60.000
Boîtes	45	15.000	675.000
Gants	100	1.500	150.000
Masques	100		70.000
Pics	20	3.000	60.000
Hilaires	20	2.000	40.000
Planches	12		180.000
Cordes	200m		50.000
Coup. Coup.	20	2.000	40.000
Fûts	16	5.000	80.000
Total			1.955.000

III. BUDGET PREVISIONNEL

3.1 DEPENSES

Rubrique	Mode de calcul	Coût total FCFA
1. Ressources humaines		6.990.000
2. Equipement		1.955.000
3. Voyage		
4. Consommables -fournitures		
5. Autres frais directs (logistique, communication)		10.810.000
6. Gestion / Administration		250.000
TOTAL		20.005.000

3.2 CREDITS

Rubrique	Mode de calcul	Coût total FCFA
1. Recettes directes escomptées de l'action		
2. contribution du demandeur		2.455.000
3. Contribution des autres partenaires (préciser pour chaque)	Municipalite DKR	6.600.000
	ONAS -	3.180.000
4. contribution demandée à la Mission de la Coopération		5.000.000
TOTAL		17.235.000

Remarque: Le montant de 1.955.000 de la rubrique Equipement correspond à du matériel de chantier qui la propriété du G.I.E.M.

D'autres partenaires tels que ENDA, Plan International ont favorablement répondu à notre demande de subvention dont le montant reste à déterminer.

DECLARATION DU DEMANDEUR

Je, soussigné, certifie que les informations fournies dans la présente demande sont fiables et ne souffrent d'aucunes anomalies.

Personne chargée de l'opération subventionnée au sein de l'organisation présentant la demande :

Nom : GAYE Abdoulaye Bibi

Qualité : Secrétaire général

Signature : 

Date et lieu : 20 - 09 - 01 - Fann - Gueuli - Tapé - DAKAR

A renvoyer avant le 30 septembre à l'adresse suivante :

Mission de la Coopération du Grand-Duché de Luxembourg à Dakar

BP 11 750

DAKAR -SENEGAL

DECLARATION DE GUERRE CONTRE L'INVASION
DES MOUSTIQUES

Cher concitoyen, chère concitoyenne,
Cher voisin, chère voisine

Depuis bientôt plus de deux ans, les populations riveraines du Canal 4 (FASS, Fann-Résidence, Fann-Hock, Gueule Tapée, Médina) vivent un calvaire sans précédent dans leur histoire :

une invasion massive de moustiques

Des témoignages concordants montrent que ce phénomène est en train de gagner d'autres quartiers.

Les habitants des quartiers envahis, y compris les autorités compétentes (Etat, Municipalité de Dakar), en connaissant la cause : le manque d'entretien notoire du Canal 4. Ce qui crée les conditions idéales d'une reproduction permanente et en nombre illimité des moustiques.

Face à la démission des autorités compétentes les populations concernées sont contraintes, chaque jour, à recourir à des expédients pour se protéger contre ce fléau : utilisation de serpentins, de bombes YO-TOX, de VAP, de Ventilateur, de feuilles de nîmes etc...

Mais ces moyens de lutte sont non seulement inefficaces pour venir à bout d'un phénomène d'une aussi grande ampleur due à la rapidité de la reproduction et aux capacités inouïes d'adaptation des moustiques. Mais il y a qu'ils grèvent lourdement nos budgets familiaux et hypothèquent gravement notre santé parce que les produits utilisés sont toxiques.

Un exemple suffira à démontrer à quel point sont insoutenables, pour nos familles, les dépenses occasionnées par notre vaine lutte contre ce fléau. Prenons le cas d'une famille moyenne dans nos quartiers. On peut considérer qu'elle dispose au moins de quatre chambres pour se loger. Il lui faudra acheter par mois, au minimum, en serpentins (75 F x 4) x 30 jours = 9.000 FCFA.

Cher voisin, chère voisine, vous conviendrez avec nous que cette somme pourrait être utilisée pour résoudre d'autres besoins vitaux en ces temps de crise.

A titre comparatif, cette somme (9.000 F en moyenne) correspond à deux mois de consommation en pain d'une famille de dix personnes environ !

90 F x 2 x 30 jours = 5.400 FCFA
Trop, c'est trop !

Cher voisin, chère voisine, cette situation est non seulement insoutenable mais encore injustifiée. Car enfin, sommes-nous des citoyens à part entière ou des parias ? Payons-nous, oui ou non, des impôts et taxes ? Avons-nous, oui ou non, droit à un cadre de vie sain et accueillant ?

Si oui, qu'attendent donc les autorités pour éradiquer ce mal qui n'est pas fatal ?

Nous refusons la résignation.

Cher(e) voisin(e), nous sommes convaincus, autant que vous, que ce ne sont pas les rares et courts instants de saupoudrage de notre Service d'Hygiène qui viendront à bout de cette marée gigantesque qui envahit nos maisons à la tombée de la nuit et à l'aube. Il faut des moyens autrement plus puissants que seuls l'Etat et notre Municipalité sont en mesure de mettre en oeuvre : dragage systématique et périodique du Canal 4, sa désinfection en profondeur avec des produits phytosanitaires appropriés, utilisation d'engins (type bulldozer) pour dégager le banc de sable qui obstrue en aval le canal et empêche ainsi le déversement des eaux usées dans la mer.

Cela est parfaitement possible. L'exécution diligente de ces travaux cadre non seulement avec la mission des collectivités publiques interpellées mais aussi avec les moyens dont elles disposent.

Pour ce faire, cependant, il faut nous "donner" la main et nous tenir massivement et permanentement mobilisés jusqu'à la satisfaction totale de notre droit fondamental : ne plus être une proie quotidienne des moustiques.

C'est pourquoi, cher(e) voisin(e), nous vous invitons vivement à vous joindre à nous dans la campagne anti-moustique ouverte dès aujourd'hui. En particulier, nous vous proposons de participer activement à l'aboutissement du plan de lutte suivant :

- 1°) Diffusion la plus large possible de ce papier pour sensibiliser le maximum d'habitants des quartiers infestés;
- 2°) Signature dans les meilleurs délais d'une pétition pour amener les autorités à prendre les mesures urgentes appropriées pour éradiquer ce fléau;
- 3°) Constitution, sans tarder, d'une forte délégation représentative des populations concernées pour le dépôt des signatures de la pétition auprès des autorités compétentes (Ministère de la Santé, Municipalité de Dakar etc...);
- 4°) Organisation de causeries voire de meetings pour poser ensemble et tenter de résoudre les graves problèmes d'hygiène et de sécurité devenus endémiques dans notre zone.

Nous ne doutons pas un seul instant de pouvoir compter sur votre disponibilité et votre engagement effectif à nos côtés pour qu'il n'y ait plus un seul moustique à Fann-Hock, Gueule Tapée, Fass, Médina et Fann-Résidence.

C'est notre droit, c'est aussi notre devoir.

En avant pour une vigoureuse campagne anti-moustique !

En avant pour un environnement sain et vivable !

Salutations fraternelles !

Le groupe d'initiatives pour l'éradication des moustiques dans les quartiers riverains du Canal 4 (GIEM) qui a lancé cet appel et ouvert à toutes les bonnes volontés, personnes physiques, associations, etc.

Dakar, le 24 Avril 1991

Siège provisoire du GIEM : Rue 59 x 70, Chez Abdou GAYE, Fann-Hock - Tél. : 22.88.82

Autres points de contact : Villa n° A, Rue Niani
Fann-Hock

Médoune SENE - 5 Niani
Tél. : 21.36.24

Ousmane NIANG
Rue 57 x 68 en face du Canal

LE MAIRE

CONVOCA T I O N

Les destinataires de la présente sont priés de bien vouloir assister à la réunion d'information et de prise de contact sur le projet de recherche "Paludisme et Urbanisation" qui aura lieu le Vendredi 6 mai 1994 à partir de 15 heures à la Direction de l'Action Sanitaire et de la Protection Sociale, Rue 15 X 8 Médina.

P/Le Maire et P.O le 2^e Adjoint

Boubacar THIOUB

DESTINATAIRES /

- DELEGUES DE QUARTIER :

- Monsieur le Délégué du quartier HLM FASS
- " Souleymane SAMBA, Colobane Hock
- " Oumar NGalla DIAGNE, Fann-Hock
- " Arona NDOYE, Gueule-Tapée
- " Ibrahima NIANI, Médina Diécko Nord
- " Ousmane DIOP, Niayes-Ticker
- " Pape Boubou NDIAYE, Niayes-Ticker
- " Souleymane PAYE, MBoth

- CONSEILLERS MUNICIPAUX :

- Monsieur Moussa DIA, HLM FASS
- " Médoune PAYE, Colobane Hock
- " Abdoulaye DIOUF, Fann-Hock
- " Birago DIOUF, Gueule-Tapée
- " Abdou Aziz DIAGNE, Diécko NORD
- " Amar Sokhna DIOP Tarass, Niayes-Ticker
- " Abdoulaye Makhtar DIOP, MBoth
- " Abdel Kader SABARA
- " Palla SAMBA

Dakar, le 23 Mai 1991

LE MAIRE

//)OTE A L'ATTENTION DES DELEGUES
DE QUARTIER DE LA COMMUNE DE DAKAR

--000--000--

Je vous recommande particulièrement les Professeurs
Samba DIALLO et Omar NDIR ainsi que leurs collaborateurs qui
doivent effectuer une enquête sur le Paludisme à Dakar.

Leur mission consiste à examiner un échantillon repré-
sentatif des habitants des différents quartiers en vue de
dépister les sujets atteints de Paludisme et à rechercher les
moustiques susceptibles de transmettre cette maladie.

Je vous prie de leur réserver le meilleur accueil et de
les aider dans l'accomplissement de leur mission.

- Mamadou DIOP -

Destinataires

- Chefs de quartiers
- P.S. Raffonel
- P.S. Saniou

S./K.D./

PUBLIQUE DU SENEGAL

REGION DE DAKAR

DEPARTEMENT DE DAKAR

N° 208 /PD/DK/BAG.

RECÉPISSE DE DEPOT

Je soussigné M Oumar Mamadou SALL

Préfet du Département de DAKAR donne récépissé à M R tepe

Mbaye GUEYE

reconnaissance de l'Association dénommée pour le dépôt d'un dossier de

Tann - stock

enregistré sous le n° 2136 en date du

comportant les pièces suivantes :

- 1 lettre adressée au M. INT
- 2 exemplaires des Statuts
- 4 P.V. de l'Assemblée Générale
- 4 listes des membres fondateurs

En foi de quoi, le Présent récépissé est délivré pour servir et valoir ce que de droit. /





12 MAI 1997
Préfet du Département ;

Mis

Cep

Populaire

Rue : 63 X 64 -Gueule Tapée.

TEL : 22-08-19. BP :7031.

/_Inspectrice Départementale
Directrice du CDEPS de Dakar

/ -)

/)/)onsieur le PREFET de Dakar.

OBJET/ Transmission d'un dossier
de reconnaissance d'une
Association.

Je vous transmets avec avis favorable et après étude, le dossier
présenté par l'Association d'Education Populaire et Sportive dénommée:
"ANDÉ LIGGUEVE" Fann-Hock.....

Conformément aux dispositions du décret 67-040 du 16 Janvier 1976.

Par conséquent, je vous envoie les pièces ci-jointes :

- 1 demande manuscrite
- 2 statuts(1 timbre de 1000 frs sur chaque page de l'originale)
- 4 procès - verbaux
- 4 listes des membres fondateurs./-

/_Inspectrice Départementale.

